



TALLOIRES

L A C D ' A N N E C Y

FRANCE

ARR.POL n° 44-2018

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de TALLOIRES-MONTMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-28 / L 2112-1 / L 2112-2 / L 2113-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire,

Vu le code de la route,

Vu la demande présentée par l'Association Talloires Festif,

Considérant l'organisation de la fête du livre sur le port de TALLOIRES-MONTMIN du Samedi 26 mai au Dimanche 27 mai 2018,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement dans ce secteur pour des raisons de sécurité et de bonne organisation,

ARRETE

Article 1 : Stationnement :

Les places de stationnement des véhicules situées sur le **parking du « jardin public »** sont exclusivement réservées à la mise en place d'une tente de 8m x 30m et par voie de conséquence interdite d'accès à tout autre véhicule du mercredi 23 mai au dimanche 27 mai 2018 pendant toute la durée de la manifestation.

Article 2 : Règlementation route du Port :

Circulation :

A partir du samedi 26 mai 8 heures et jusqu'au Dimanche 27 mai 19 heures, la circulation n'est soumise à aucune modification. Celle-ci reste en sens interdit sauf desserte locale (Accès résidences et hôtels).

Accès au Slipway

Aucune mise à l'eau au niveau du slipway du port de Talloires ne pourra s'effectuer du jeudi 24 mai de 8h00 au dimanche 27 mai 2018 jusqu'à 20h00

Article 3 : Pour l'application des articles 1 et 2 une signalisation adéquate sera mise en place par les services municipaux.

Article 4 : Tout stationnement interdit sera considéré comme gênant. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : - Mr le Brigadier de Police Municipale de TALLOIRES-MONTMIN est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis pour information à :

- L'Association Talloires Festif,
- Au Commandant de Brigade de Gendarmerie de FAVERGES,
- A Mr le Préfet de Haute-Savoie,
- Mr le Procureur de la République et affiché en mairie.

Fait à TALLOIRES-MONTMIN,
Le 16 mai 2017

Jean FAVRO
Maire.



MAIRIE

74290 - TALLOIRES - TÉL. 04 50 66 76 54 - FAX 04 50 60 77 73

E - mail : c o m m u n e @ t a l l o i r e s . f r